



Procès-verbal de la réunion du conseil
d'établissement (**CÉ**)
tenue le **28 septembre 2022, à 18h30**
au gymnase de l'école

Participants à la séance du 28 septembre 2022

Présences

Froment, Sébastien	parent
Beauchamp, Marie-Pier	parent
L'Écuyer, Louis-Philippe	parent
Gvero, Aleksandra	parent
Dufresne, Livia	parent
Lajeunesse, Annie	parent substitut
Houle, Jessica	personnel enseignant
Nappert, Marie-Soleil	personnel enseignant
Eburne, Mélyna	personnel enseignant substitut
Girouard, Karine	personnel de soutien
Lizotte, Véronique	service de garde
Bélanger, Claude	membre de la communauté
Lafortune, Serge	membre de la communauté
Roy, Jean-Sébastien	directeur
Larente, Marie-Emilie	secrétaire d'assemblée

Absences

Nyedova, Valentyna	parent substitut
Gagnon, Francis	personnel enseignant
Hébert, Sylvie	personnel enseignant substitut

Ouverture de la séance

1. Préliminaires

1.1.1 Présentation des membres, présences et quorum

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h35. Puisque c'est la première rencontre, un tour de table est fait afin que les membres du CÉ puissent se présenter.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Aucun ajout à l'ordre du jour.

C.É. 2022-2023-1

Mme Jessica Houle propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par M. Sébastien Froment.

Adoptée

1.3 Période d'intervention du public

Deux questions ont été posées par un membre du public:

- Comment la décision quant à la grosseur du nouveau stationnement a-t-elle été prise ?
M. Jean-Sébastien explique que la décision a été prise en fonction de la grandeur du bâtiment et du nombre d'employés qui y travaillent lors de la réalisation et de l'approbation des plans pour l'agrandissement de l'école.
- Quels sont les implications d'être membre du comité EHDAA ?
Le parent membre du comité EHDAA doit avoir un enfant qui possède un plan d'intervention. Il participe aux rencontres du comité EHDAA du Centre de service scolaire.

1.2 Panier du CÉ au secrétariat

Deux envois ont été faits par courriel cette semaine en lien avec des conférences pour les parents.

Une offre de service de la part de Photomania a été reçue pour l'an prochain. Une réponse doit être fournie avant le 27 octobre afin de bénéficier de certains avantages, par exemple, obtenir une date de photo tôt dans l'année soit en septembre 2023. Un point à ce sujet sera ajouté à la prochaine rencontre du CÉ.

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2022.

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 8 juin 2022 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

C.É. 2022-2023-2

Mme Louis-Philippe L'Écuyer propose l'adoption du procès-verbal du 8 juin 2022, appuyée par Mme Marie-Pier Beauchamp.

Adoptée

1.5 Suivis au procès-verbal

Suivi du point 2.4 Dîner pizza.

Nous avons décidé en juin dernier de continuer les dîners pizza avec la même compagnie, soit Pizza La Différence. Ils nous ont malheureusement informés récemment qu'ils n'étaient pas en mesure d'offrir le service cette année en raison d'un manque de personnel. La compagnie Dominos a été choisie par le personnel de l'école pour offrir la pizza cette année. Le prix d'une pointe de pizza a été augmenté de 0,50\$.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Nomination à la présidence

M. Sébastien Froment propose sa candidature afin de continuer son rôle de président du CÉ. Il est élu par acclamation. Marie-Pier Beauchamp est nommée par Louis-Philippe L'Écuyer afin d'être nommée vice-présidente. Elle accepte la nomination et le conseil est en accord avec cette proposition.

C.É. 2022-2023-3

Mme Marie-Soleil Nappert propose d'approuver les nominations pour les rôles de président et

vice-présidente, appuyé par Mme Livia Dufresne.

Adoptée

2.2 Composition du Conseil (membre de la communauté)

Mme Marie-Soleil Nappert propose la nomination de M. Claude Bélanger comme membre de la communauté. M. Bélanger accepte et les membres du CÉ sont en accord avec cette nomination.

M. Sébastien Froment propose la nomination de M. Serge Lafortune comme membre de la communauté. M. Lafortune accepte et les membres du CÉ sont en accord.

C.É. 2022-2023-4

Mme Marie-Soleil Nappert propose la nomination des membres de la communauté tel que décidé, appuyée par M. Sébastien Froment.

Approuvée

2.3 Budget du CÉ

M. Jean-Sébastien Roy présente le budget du CÉ pour 2022-2023 et l'utilisation qui en est faite.

Par exemple, un montant de 50\$ par rencontre est établi pour les coûts de secrétariat pour un total d'environ 300\$. Il précise également que les parents peuvent demander une allocation pour des frais de garde, si nécessaire, afin de pouvoir d'assister aux rencontres.

C.É. 2022-2023-5

M. Sébastien Froment propose d'approuver le budget du CÉ 2022-2023 tel que présenté, appuyé par Mme Marie-Pier Beauchamp.

Adoptée

2.4 Calendrier des rencontres

M. Jean-Sébastien Roy présente le calendrier des rencontres du CÉ pour 2022-2023. Ces dates sont les suivantes : 2 novembre 2022, 7 décembre 2022, 15 février 2023, 10 mai 2023, et 7 juin 2023. Elles auront lieu au gymnase de l'école à partir de 18h30.

C.É. 2022-2023-6

M. Livia Dufresne propose les dates de rencontre pour 2022-2023 telles que présentées, appuyé par M. Aleksandra Gvero.

Approuvée

2.5 Règles de régie interne

M. Jean-Sébastien fait la lecture des règles de régie interne pour le CÉ. Il mentionne que 3 changements ont été apporté aux règles cette année :

- Le point 13 lié à la COVID est retiré de la régie interne dans sa totalité car le décret ministériel lié aux mesures COVID n'est plus effectif.
- Afin de pouvoir faire une rencontre en virtuel, une demande doit être faite au président du CÉ qui doit ensuite demander un vote des membres afin d'accepter ou non cette demande.

Plus de la moitié des membres doivent être en accord afin de permettre la rencontre en virtuel.

- Des frais de garde de 25\$ peuvent être couverts pour les parents qui assistent à la rencontre du CÉ. Un reçu pour ce remboursement doit être fourni au CÉ, par exemple, une note écrite à la main.

Il a ensuite été proposé, pour des cas exceptionnels, que lorsqu'un membre ne peut assister en personne à la rencontre et qu'il souhaite participer à la réunion de façon virtuelle, ce membre doit en faire la demande au président qui peut ou non accepter la demande. Les membre du CÉ sont en accord avec cette proposition.

C.É. 2022-2023-7

Mme Jessica Houle propose d'approuver les règles de régie interne avec les modifications et propositions discutées ci-dessus, appuyé par Mme Marie-Pier Beauchamp.

Approuvée

2.6 Tableau des fonds à destination spéciale

Le solde actuel des fonds à destination spéciale est de 15 408\$. Le rôle du CÉ est d'accepter des propositions venant du personnel enseignant et de proposer des activités ou des achats. Voici les demandes faites jusqu'à maintenant :

- M. Jean-Sébastien Roy propose l'achat de t-shirts à l'effigie de l'école pour tous les élèves pour un total d'environ 3000-3500\$. Ceci permettra d'augmenter le sentiment d'appartenance à l'école.
- Il est demandé que l'argent accumulé pour les dîners pizza, qui sont organisés par les finissants, soit utilisé pour les finissants et finissantes et des projets en lien avec leur graduation.
- Il est demandé d'obtenir une somme d'argent afin de faire l'achat de matériel pour les arts plastiques. Un montant de 2500\$ à être partagés par cycle est suggéré.

C.É. 2022-2023-8

Mme Livia Dufresne propose d'approuver les demandes de financement provenant du Fonds à destination spéciale telles que présentées, appuyé par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

2.7 Activités parascolaires : utilisation des locaux

M. Jean-Sébastien Roy souhaite obtenir la permission d'approuver l'utilisation gratuite de locaux sur l'heure du dîner et en dehors des heures d'école pour des activités offertes à nos élèves ainsi que d'approuver la location de locaux à des parents de l'école ou à d'autres organismes de la communauté.

C.É. 2022-2023-9

Mme Marie-Pier Beauchamp propose d'octroyer à M. Jean-Sébastien Roy le pouvoir de décision quant à l'utilisation des locaux tel que présenté, appuyé par Mme Livia Dufresne.

Approuvée

2.8 Service de garde : guide de fonctionnement

Un seul changement a été effectué au guide de fonctionnement du service de garde a été fait au niveau des tarifs. Le tarif journalier passe de 8,55\$ à 8,95\$ et le tarif pour les journées pédagogiques passe de 15,30\$ à 16,55\$.

C.É. 2022-2023-10

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'adopter le guide de fonctionnement du service de garde tel que présenté, appuyé par Mme Aleksandra Gvero.

Adoptée

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Plan d'action annuel du projet éducatif

L'équipe-école doit se pencher sur les moyens à mettre en place afin d'atteindre les objectifs du plan éducatif. M. Jean-Sébastien Roy fera un compte rendu au niveau des moyens qui seront mis en place lors du prochain CÉ.

3.2 Étapes du calendrier scolaires et normes et modalités

M. Jean-Sébastien présente les étapes du calendrier scolaire ainsi que les dates de dépôt des bulletins sur le portail parents Mozaik.

Première étape : 31 août au 11 novembre 2022

Bulletin déposé le 16 novembre 2022.

Rencontre de parents le 17 novembre en soirée.

Deuxième étape : 14 novembre 2022 au 24 février 2023

Bulletin déposé le 2 mars 2023.

Rencontre de parents au besoin le 16 février 2023.

Troisième étape : 27 février au 21 juin 2023

Bulletin déposé le 26 juin 2023.

M. Jean-Sébastien Roy présente aussi les normes et modalités qui indiquent quelles matières et compétences sont évaluées lors de quelles étapes. Les normes et modalités seront envoyées par courriel à tous les parents de l'école.

3.3 Priorités du CÉ

M. Sébastien Froment a fait la lecture des priorités du CÉ pour 2021-2022. M. Jean-Sébastien Roy indique que nous pourrions revoir/mettre à jour ces objectifs avec les propositions des membres du CÉ à la prochaine rencontre.

4. Mots des représentants

4.1 Mot du Service de garde

Mme Véronique Lizotte indique que 90 enfants sont inscrits au service de garde cette année. Bonne nouvelle, le nombre d'enfant inscrit a augmenté lors de la première journée pédagogique. Le local

du service de garde a été réaménagé et organisé avec plusieurs coins contenant diverses activités pour les enfants. Différents projets sont également proposés afin d’impliquer les plus grands dans l’organisation d’activités. Il y a aussi plusieurs nouveaux membres dans l’équipe et une belle collaboration avec les surveillants du dîner.

4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO

La prochaine rencontre étant le 4 octobre prochain, M. Sébastien Froment enverra un courriel aux membres du CÉ afin d’en faire un résumé.

Les nouveaux membres du CÉ devront faire une formation obligatoire en ligne.

4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO

Deux candidatures ont été soumises au Centre de service scolaire afin de devenir représentant au comité EHDAA. Le Centre de service scolaire choisira un représentant et nous en informera.

4.4 Mot de l’OPP

Il n’y a pas encore d’organisme de parents participants (OPP) officiel. Un message sera envoyé dans l’Info-Parents afin de recruter des parents qui aimeraient s’impliquer.

4.5 Mot de la Direction

M. Jean-Sébastien Roy indique qu’il a énormément apprécié la rentrée « plus normale » cette année sur la cour de récréation avec les élèves et les parents. Il remercie son personnel pour leur capacité d’adaptation face à l’ampleur des travaux de construction à l’école et tous les changements que cela implique.

Une subvention de Loisirs et Sports Outaouais a été reçue afin d’équiper l’école de skis de fonds.

Un point info-construction sera ajouté aux points de discussion dans les prochaines rencontres. La construction de la nouvelle section avance bien. Les planchers de béton ont été coulés et les séparations intérieures sont faites. Certains murs commencent à être fermés. Il y a certains délais à l’intérieur de l’école en raison d’appels d’offre qui sont en cours, entre autres, pour la peinture.

6. Levée de l’assemblée

C.É. 2021-2022-11

Mme Véronique Lizotte propose la levée de l’assemblée à 20h01, appuyée par Mme Karine Girouard.

Approuvée

Procès-verbal rédigé par Marie-Émilie Larente

M. Sébastien Froment
Président du conseil d’établissement

M. Jean-Sébastien Roy
Directeur de l’école du Parc-de-la-Montagne